

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

CABINET DU MINISTRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROJET D'APPUI BUDGÉTAIRE AU SECTEUR DE LA SANTÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 6 octobre 2026

Appel d'offres : N° 003/AOON/PABSS/2026

Nom du projet : Projet de Réhabilitation, de Construction et d'Équipement des Infrastructures Sanitaires en République gabonaise

Source de financement : Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), à travers le Projet d'Appui Budgétaire au Secteur de la Santé (PABSS).

1. OBJET

Le Ministère de la Santé lance, pour le compte du Projet d'Appui Budgétaire au Secteur de la Santé (PABSS), un appel d'offres national ouvert pour **les travaux de réhabilitation, de construction et d'extension des infrastructures sanitaires dans les régions sanitaires de l'Estuaire, de l'Ogooué Ivindo et du Woleu Ntem**, en République gabonaise.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en six (06) lots :

<i>Province</i>	<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
Estuaire	1	<i>Construction du Centre National des Informations Sanitaires</i>
Estuaire	2	<i>Construction d'un Entrepôt pour l'Office Pharmaceutique National</i>
Ogooué Ivindo	1	<i>Construction d'un Entrepôt pour l'Office Pharmaceutique National de Makokou et Logement d'Astreinte</i>
Woleu-Ntem	1	<i>Construction d'un Amphithéâtre de 400 Places pour l'EPFASS d'Oyem</i>
Woleu-Ntem	2	<i>Construction et réhabilitation du Centre des Grandes Endémies d'Oyem</i>
Woleu-Ntem	3	<i>Construction du Centre Médical de Nkoum - Yenguin</i>

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir tous les soumissionnaires installés en République Gabonaise, non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics, et répondant aux critères d'éligibilité définis dans le Dossier d'Appel d'Offres National.

4. CRITÈRES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières, telles que précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le Dossier d'Appel d'Offres National, complet en français, peut être retiré à l'adresse ci-dessous, aux heures ouvrables, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, conformément à l'Arrêté n°032.21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant les barèmes des frais de passation des marchés publics.

Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'APPUI BUDGÉTAIRE AU SECTEUR DE LA SANTÉ (PABSS)

Située derrière le Tribunal de Libreville, face à la Maison de l'avocat

BP : 50 Libreville, Gabon

Tél : +241 077 38 25 63 /066 77 88 28

Email : ugppabss@gmail.com, jcsimobiang@gmail.com

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics : <https://www.lejmp.ga>.

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DÉPÔT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire établira son offre, en un (01) original et quatre (04) copies, portant visiblement la mention « ORIGINAL » et « COPIE ». En cas de divergence entre l'original et les copies, l'original fait foi.

Les offres, portant la mention du lot concerné, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le vendredi 6 novembre 2026 à 12 heures** (heure locale), et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à deux pour cent (2%) du montant hors taxes (HT) de l'offre, d'une validité de cent vingt (120) jours, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

À compter de la date de dépôt, ces offres resteront valables cent vingt (120) jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le vendredi 6 novembre 2026 à 13 heures** (heure locale), dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui Budgétaire au Secteur de la Santé (PABSS).

Le Coordonnateur du PABSS

Le Directeur Général des Marchés Publics

Jean Charles SIMOBIANG

Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT